



Lyon, 12/06/2008

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Christophe BROQUET

Relations Presse

Tél. : +33 (0)4 72 76 10 10

E-mail : [cbroquet@ctcgroupe.com](mailto:cbroquet@ctcgroupe.com)

# **CTC**

## **le « guichet unique »**

### **aux services des entreprises**

CTC (Centre Technique Cuir Chaussure Maroquinerie) et  
le CIDIC (Comité Interprofessionnel de Développement des Industries du Cuir),  
unissent leurs forces et leurs compétences pour donner naissance à une nouvelle  
entreprise :

« **CTC** ».

Le [décret n°2008-540 du 6 juin 2008](#) officialise cette évolution attendue par  
l'ensemble des acteurs professionnels et institutionnels des secteurs de la peau  
brute, de la tannerie, de la mégisserie, de la chaussure, de la maroquinerie et de la  
ganterie. **CTC** devient ainsi le « guichet unique » pour les entreprises et les  
fédérations professionnelles de la filière, reprenant les missions des deux  
entreprises :

- Études et recherche, normalisation, intelligence économique et actions collectives diverses, qui sont les missions traditionnelles exercées par CTC,
- Collecte de la taxe fiscale, d'une part, Promotion et communication, Internationalisation, Aide aux conseils, Amélioration de la qualité des cuirs, Études et observatoire économique, Style et création, d'autre part, qui sont les missions subventionnées par le CIDIC au profit des opérateurs de la filière. Cette activité restera localisée à Paris avec les mêmes collaborateurs.

Cette simplification des structures doit apporter une meilleure visibilité et plus de cohérence aux services proposés dans l'accompagnement du développement des entreprises.